

La zone euro est-elle gouvernée ?

Michel Aglietta, Professeur émérite d'économie, conseiller scientifique au CEPII et à France Stratégie et membre du Haut Conseil des Finances Publiques

Agnès Bénassy-Quéré Professeur, Ecole d'économie de Paris, Université Paris 1, et Présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique

Pervenche Bérés, Députée européenne, présidente de la délégation socialiste française

André Grjebine, Directeur de recherche au Centre de Recherches Internationales de Sciences Po

Modérateur : **Marion l'Hour**, France Inter

Intro :

Dettes de la Grèce : 180% du PIB

Romano Prodi : Europe « pain à moitié cuit »

Agnès Bénassy-Quéré Professeur, Ecole d'économie de Paris, Université Paris 1, et Présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique

Les ambiguïtés d'une monnaie sans Etat

Monnaie commune de 19 pays mais elle n'est pas adossée à un Etat.



Il n'y a pas de budget zone euro. Quand on veut venir au secours d'un Etat il faut donc des négociations intergouvernementales.

L'appartenance à la zone euro contraint la souveraineté nationale.

Cela justifie le maintien du ratio dette/PIB.

Le problème c'est que l'on ne sait pas où mettre la limite. Et jusqu'où va la souveraineté nationale.

Solution : avoir un parlement européen.

Michel Aglietta, Professeur émérite d'économie, conseiller scientifique au CEPIL et à France Stratégie et membre du Haut Conseil des Finances Publiques

Peut-on surmonter l'inefficacité de la gouvernance de la zone euro ?

Peut-on trouver une voie intermédiaire ?

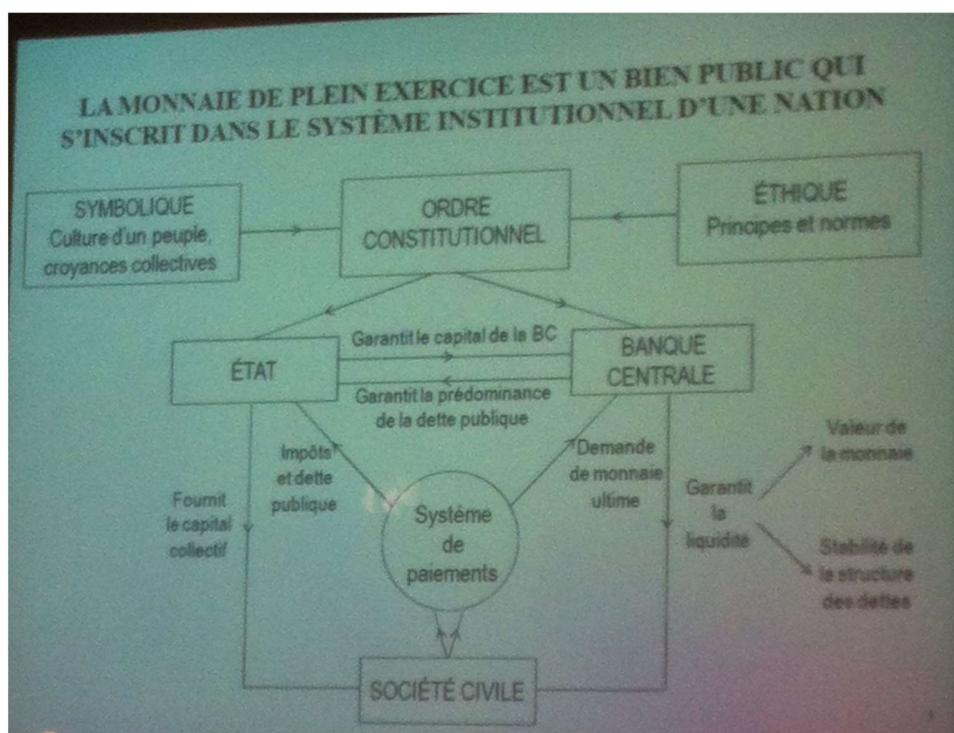
Pour B. Bernanke les différences que nous avons avec les européens sont très importantes mais surtout du fait de l'orthodoxie économique qui règne en Europe.

L'euro est une monnaie incomplète. La solution serait un partage de souveraineté.

Problème : la représentation gouvernementale n'est pas la même pour l'Allemagne et la France.

En Allemagne, la loi est au-dessus de tout.

En France le régime semi-présidentiel implique une souveraineté du peuple.



Conséquence excès d'épargne captée par l'Allemagne, déclin de l'investissement productif.
Auj excédent zone euro 4%.

Pour Benoit Coeuré, de la BCE, on peut faire un processus intergouvernemental par une décision partagée qui renforcera la souveraineté.

La coopération ne va pas à l'encontre de la souveraineté des nations.

Vers une coopération institutionnalisée ?

L'idée est de casser l'asymétrie qu'il y a en Europe. Sans coopération budgétaire institutionnalisée on ne pourra pas le faire.

Autre solution : budget européen de l'investissement (pour la transition énergétique, les problèmes d'infrastructures...)

Plan Juncker est-il une première réponse mais très insuffisante.

Les Journées de l'économie (13, 14, 15 octobre 2015)
Qu'attend-nous pour agir ?

André Grjebine, Directeur de recherche au Centre de Recherches Internationales de Sciences Po

La zone euro est-elle gouvernée ?

Le syndrome de Frankenstein car il s'agit d'une créature qui échappe à ses créateurs.

Le principe fondateur de l'UE voulu par Jean Monnet c'est le contournement du politique. L'idée est que l'on va contourner le politique par le technique, c'est ce qui a permis la CECA et a fonctionné les premières années mais qui aujourd'hui pose problème.

Le paradoxe de l'expansion

Elargissement (toujours + de membres)

Impossibilité de négocier à 28 ou même à 19

Pour 29 pays avec 2 représentants par pays et 10 min chacun = presque 10h de temps de parole !

Euro : une fuite en avant ?

Ces contradictions sont été exacerbées avec la création euro.

Création euro pour éviter crise franc/mark. Euro ou « mark européen »

Des Etat sans monnaie, une monnaie sans Etat.

Euro monnaie extérieure à tous les Etat européens.

La BCE pas acheteurs de titres publics en derniers ressort.

Conséquences :

- divergences économiques
- pas de mécanismes rééquilibrant symétriques (plan Keynes)
- austérité
- Mario Draghi ne peut pas tout. Une politique économique sans budget c'est une politique qui marche sur un seul pied.

Pervenche Bérés, Députée européenne, présidente de la délégation socialiste française

Pendant très longtemps on a pensé que ce n'était pas grave si la zone euro n'était pas gouvernée. Le PSC n'a pas créé de solidarité mais de l'hostilité.

Sur Schengen même type de problème. Pas de politique commune de l'immigration.

Budget : capacité de créer de la solidarité.

Beaucoup des questions de la zone euro se posent à tous les marchés intérieurs.

Fonction d'un budget :

- faire du contra-cyclique : pour cela on a le MES mais il faut le rendre plus fédéral.
- Politique de l'investissement : financement par l'emprunt
- Question de la convergence, des transferts : redistribution des outils du budget européen tel qu'il existe aujourd'hui.

Problème de fonctionnement des institutions politiques de l'UE.

Aujourd'hui ce qui fonctionne le mieux c'est la BCE où il y a conseil des gouverneurs et le directoire.